
Collectif Les Pieds Dans Le Plat

7 impasse de la Truffe

24430 Coursac

06 26 21 64 44

www.collectifespiedsdansleplat.org

collectifespiedsdansleplat@gmail.com



Demande de soutien pour une restauration collective bio-locale

25 novembre 2019

Qui nous sommes

Le Collectif les Pieds dans le Plat (CPP) est une association de formateurs cuisinier.e.s. et diététicien.ne.s bio qui se sont rencontrés via la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) et l'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE) dans le cadre du Grenelle de l'Environnement en 2008.

Le CPP est le premier et le seul organisme en France qui forme et accompagne les acteurs de terrain pour la cuisine collective bio-locale. La méthode employée est globale car elle inclut de l'accompagnement, de la pratique technique, une approche diététique, le respect des normes, la lutte contre le gaspillage, de l'éducation au goût, de l'audit, etc..

Notre offre de formation adresse précisément les manques du système actuel : les équipes de cuisine ont peu accès à la formation et méconnaissent donc les enjeux environnementaux et nutritionnels liés à leur métier. Cela se répercute directement sur notre santé et celle de nos enfants.

Le collectif est aujourd'hui composé de 60 membres actifs dont 30 formateurs.

Notre impact écologique et social

Le CPP agit concrètement pour la transition écologique et sociale en permettant l'accès à une alimentation bio-locale au plus grand nombre. En répondant aux demandes des mairies, des collectivités et des entreprises, le collectif forme et accompagne aussi bien des écoles que des centres de loisirs et des élus en passant par les établissements de santé et les crèches (Eponyme, Feytiat).

Depuis 10 ans, le CPP a formé plus de 6000 professionnels pour introduire des produits bio-locaux en restauration collective. Le premier collège (Belvès) et la première école (Marsaneix) 100% bio en France ont été formés par le CPP. Notre savoir-faire répond parfaitement à la demande de la société civile et des pouvoirs publics (EGAlim) de mettre plus de bio dans les cantines. Et nous sommes les seuls à le faire. Malgré cela, la survie de notre organisation est menacée par manque de soutien.

Nos besoins

Pour des raisons financières le fonctionnement du CPP repose presque intégralement sur l'engagement bénévole de ses membres. Les formateurs ont tous une autre activité en parallèle. L'association se professionnalise progressivement depuis 2018, notamment avec la création d'un poste de coordination qui n'a cependant pas pu être stabilisé.

Le CPP a aujourd'hui besoin d'un financement d'amorçage (100 000 euros) pour deux postes en charge de la coordination, la comptabilité, la communication et le développement. Cela permettra de répondre à la demande croissante engrangée par la loi EGAlim tout en structurant l'organisation pour qu'elle ne dépende pas de subventions.

Nous avons besoin d'un parrain engagé pour l'environnement et la santé publique qui puisse nous donner de la visibilité et de l'accessibilité auprès des acteurs publiques.

Notre expérience nous a montré qu'un soutien politique local est nécessaire pour transformer efficacement une cantine en bio-locale. Un appui sur ce point est également bienvenu.

L'alimentation est un levier incontournable pour la transition écologique et pour un développement durable des territoires et des générations. Nous savons que c'est possible et nous savons le faire. Votre soutien nous est indispensable pour continuer notre activité car l'engagement bénévole qui dure depuis dix ans n'est plus soutenable et ne fait pas honneur à la hauteur de l'enjeu. A l'heure actuelle, nous sommes la seule organisation capable de mettre en oeuvre, sur le terrain, une restauration collective bio-locale en France. En nous aidant, vous préservez l'environnement, votre santé, celle de vos enfants, le goût de la vie et un groupe de formateurs sur-motivés qui ne demandent qu'à partager leur savoir-faire partout en France !

GRANDES ÉTAPES

Lever un fond d'amorçage

Recherche d'un parrain, sollicitation d'acteurs financiers publics et privés

Ce fond permettra de stabiliser deux postes essentiels pour le fonctionnement de l'association, pour une durée de deux ans maximum. Ces postes permettront de mettre en place un modèle économique durable et autonome, notamment via l'embauche de formateurs en interne.

Structurer l'organisation et planifier

La stabilisation de deux postes permettra de répondre à la demande croissante d'une part et d'autre part de penser le développement de l'organisation à court, moyen et long terme.

L'objectif central est de donner accès à une alimentation saine et juste au plus grand nombre, et ce par l'action de terrain.

Former des formateurs

Pour accompagner la demande croissante encouragée par la loi EGAlim, la formation de nouveaux formateurs est un enjeu prioritaire.

Essaimer et harmoniser les pratiques sur le territoire

A travers l'élaboration de documents de travail, des rencontres annuelles et la mise en oeuvre d'une stratégie de développement territorial.

Le Conseil d'Administration collégial

Jean-Marc Mouillac (Dordogne), Philippe Galley (Loire), Philippe Enée (Manche), Pierre-Yves Rommelaere (Aude), Marie-Ange Frémeau (Nord), Jean-Christophe Cotet (Côte d'Or), Delphine Beaucé (Manche), Yassir Yebba (Deux Sèvres), Benoît Clément (Gard), Pascal Veaulin (Loiret), Jean-Jacques Guerrier (Ile-et-Vilaine), Hervé Mouchard (Charente Maritime)